

Championnat départemental par équipes de TROIS (3) SEINE et MARNE - Saison 2020 - 2021

Date prévue

6-oct.-20

Date réelle :

DIVISION

Excellence

Poule Sud

Journée

1



Equipe receveuse VENEUX	1	Equipe visiteuse VENEUX	2
-----------------------------------	----------	-----------------------------------	----------

	Code	NOM - Prénom	Clt.	Licence		Code	NOM - Prénom	Clt.	Licence
A	59	PHILIPPOPOULOS Adrien	784	87418189		X	41 LEDUC Jean Claude	1175	87446312
B	12	CHANTOME Arnaud	1631	97071197		Y	65 SOUCHARD Eloi	1021	55359574
C	55	OLIVEIRA Thomas	1261	87410197		Z	42 LERA Eric	1519	55330261
Double	12	CHANTOME Arnaud	1631	97071197		Double	41 LEDUC Jean Claude	1175	87446312
	55	OLIVEIRA Thomas	1261	87410197			42 LERA Eric	1519	55330261

(victoire en simple 1 pt, en double 2 pt)

Set 1	Set 2	Set 3	Set 4	Set 5	VENEUX 1	ABC		XYZ	VENEUX 2	Remarque
-7	9	-8	-6		PHILIPPOPOULOS Adrien	0	A - X	1	LEDOC Jean Claude	
4	5	5			CHANTOME Arnaud	1	B - Y	0	SOUCHARD Eloi	
-9	-9	6	9	7	OLIVEIRA Thomas	1	C - Z	0	LERA Eric	
-9	-7	-8			VENEUX 1	0	DOUBLE	2	VENEUX 2	
7	9	4			CHANTOME Arnaud	1	B - X	0	LEDOC Jean Claude	
-8	-8	-8			PHILIPPOPOULOS Adrien	0	A - Z	1	LERA Eric	
6	7	9			OLIVEIRA Thomas	1	C - Y	0	SOUCHARD Eloi	
5	-7	4	6		CHANTOME Arnaud	1	B - Z	0	LERA Eric	
8	7	9			OLIVEIRA Thomas	1	C - X	0	LEDOC Jean Claude	
-7	-8	-9			PHILIPPOPOULOS Adrien	0	A - Y	1	SOUCHARD Eloi	
Total						6		5		

PARTIE B : (victoire 3 pts)

RESULTAT		
VENEUX 1	BAT	VENEUX 2
6 points		5 points
Cap. VENEUX 2		SOUCHARD Eloi
Cap. VENEUX 1		CHANTOME Arnaud
Juge Arbitre		SPEURT GAETANE

IMPORTANT : Envoyer la feuille de match au responsable du Championnat à Trois : **Jerôme GUIGNARD** mail csctt@wanadoo.fr

Mettre en copie le Club visiteur : marion.lt@hotmail.com

SAUVER FICHER SOUS

3J1-Excellence-Sud-VENEUX 1-VENEUX 2

RESERVES (à faire avant la rencontre par le capitaine réclamant en présence du capitaine adverse)

RECLAMATIONS (à faire par le réclamant au cours de la rencontre ou après celle-ci)

REGLEMENT

- Le juge arbitre est désigné, en commun accord par les capitaines. En cas de litige, c'est le **capitaine visiteur** qui remplit cette fonction.
- Avant la rencontre, l'attribution des lettres est faite par tirage au sort.
- Chaque capitaine désigne ensuite la composition de son équipe, avec présentation **obligatoire** des licences.
- Lorsqu'un joueur est absent, la place vacante doit figurer dans la formation 1
- Les matchs ont lieu obligatoirement dans l'ordre prévu.
- L'envoi de la feuille de rencontre au responsable du championnat, incombe à l'équipe qui reçoit, et cela **au plus tard dans un délai de 48 heures**